Note de synthèse

1. La délibération est basée sur :
   - les articles 3:6 et 3:32 du Code des sociétés et des associations, ainsi que sur l'article L1523-16 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoyant que les administrateurs établissent un rapport dans lequel ils rendent compte de leur gestion ;
   - l'article L1523-13 § 3 du CDLD relatif à l'Assemblée générale du premier semestre en ce qu'elle doit entendre le rapport de gestion et le transmettre à la Cour des comptes après approbation par l'Assemblée générale ;
   - l'article L1523-17 du CDLD et la décision du Comité de rémunération du 18 mars 2026 approuvant son rapport annuel d'évaluation ;
   - l'article L1532-1bis relatif aux listes de présence aux formations et sur l'article L6421-1 relatif au rapport annuel de rémunération du Conseil d'administration tel qu'adopté en séance du 13 mai 2026 ;
   - la décision du Conseil d'administration du 13 mai 2026 approuvant les rapports annuel et de gestion 2025.
2. Ces documents (rapport annuel et rapport de gestion 2025) sont placés en intégralité dans la documentation de séance et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale. Il est demandé aux actionnaires de se prononcer favorablement sur ces rapports 2025. La décision requiert la majorité simple des voix.
3. Pour la facilité de lecture des mandataires, un résumé est proposé ci-dessous :

Rapport annuel

- La structure du document s'articule par **métier** (organisation, cycle de l'eau, cycle des déchets, développement économique, transition numérique et durable).
- Le lien est fait avec le **plan stratégique** pour ce qui concerne les projets qualifiés de majeurs.
- Par métier, sont repris les **missions**, l'**interview** de la direction, les **chiffres-clés** et les **faits marquants**.

Projet majeur

Mission – Vision - Valeurs

A l'occasion de l'élaboration en 2025 du nouveau plan stratégique 2026-2028, la Mission, la Vision et les Valeurs ont été revues, étant par ailleurs à présent assorties d'une USP (Unique Selling Proposition) :

	Ancien	Nouveau
Mission	in BW apporte son expertise pour d'offrir des services de qualité à ses actionnaires, "clients-citoyens" et entreprises locales dans les domaines d'intérêt général suivants : * la gestion du cycle de l'eau * la gestion du cycle des déchets * le développement économique et territorial, incluant le crématorium du Champ de Court	Mobiliser son expertise pour offrir des services performants et durables à ses actionnaires, aux citoyens et aux entreprises dans les domaines d'intérêt général suivants : * la gestion du cycle de l'eau ; * la gestion du cycle des déchets ; * le développement économique et territorial.
Vision	Être un partenaire économique et environnemental efficient et innovant, répondant aux préoccupations territoriales et favorisant le développement durable et la transition numérique dans un contexte en évolution constante, tout en maintenant une gouvernance exemplaire.	Etre le partenaire économique et environnemental de référence répondant aux enjeux territoriaux et favorisant le développement durable et la transition numérique.
Valeurs	Service, Qualité, Efficacité, Esprit d'équipe, Epanouissement	Efficience, Esprit d'équipe, Service, Innovation, Epanouissement
USP	-	La force d'une expertise au service d'un territoire.

Notre organisation

- Développer de nouveaux services aux communes
  - Aide au développement de **CER**
  - Accompagnement à la digitalisation des communes :
    - Plateforme open data e-zy bw : e-zybw.be
    - Centre de services partagé DIGITAL by in bw
    - Dispositif d'intelligence artificielle Start IA
  - POLLEC & Plateforme de rénovation énergétique du bâti RénoBW : renobw.be
  - **GIEg** (gestion intégrée de l'égouttage)
  - **Smart-metering** (comptage intelligent des consommations d'eau potable)
  - **Diagnostics territoriaux** dans le cadre des SDT (schéma de développement territorial) et SDC (schéma de développement communal)
- Digitalisation interne
  - Evolution de la mise en œuvre du programme DIGIT'in bw
- Renforcer une culture de gestion des risques
  - Projet interne « **guard** » visant un système intégré de gestion des risques, tenant compte des critères ESG (Environnemental – Social – Gouvernance) dans le cadre de la directive CSRD en matière de reporting durable : consolidation du cadre méthodologique et cartographie des risques stratégiques.
- Développer notre notoriété et favoriser l'accessibilité des services aux actionnaires
  - **Sessions collégiales et restreintes** avec les communes.
  - **Enquête de satisfaction** en fin de mandature adressée à l'ensemble des mandataires en place, enquête de satisfaction du Conseil d'administration sortant.
  - **Formation** des nouveaux administrateurs avec visites techniques ouvertes à tous les mandataires locaux, tout comme l'inauguration de la STEP de Ramilies.
  - Consultation des administrateurs sortants ainsi que des actionnaires dans le cadre de l'élaboration du projet de **plan stratégique 2026-2028**.
- Ressources humaines

Chiffres clés : 506 **travailleurs**. 488 équivalents **temps plein**. Taux de **turn over** : 2,30 %.

Faits marquants :

- Lancement d'un marché public portant sur la **révision de la politique salariale**
- Politique de gestion de l'**absentéisme**

- Prévention et protection au travail

Chiffres clés : 22 **accidents** avec incapacité de travail. 612 jours d'**incapacité**. Taux de fréquence des accidents de travail : 32,84.

Faits marquants :

- Evolution favorable de la culture sécurité.

Cycle de l'eau

Eau potable

Chiffres clés

7.546.898 m³ eau potable produits, 5.375.823 m³ achetés, 11.710.606 m³ injectés sur le réseau, 10.584.200 m³ facturés, rendement du réseau de distribution à 91,5 %, CVD à 2,60 €/m³, taux de conformité des analyses impératives : 99,6 %.

Faits marquants

- Gestion des **PFAS** (dont l'entrée en vigueur de la norme de 100 ng/l pour les PFAS-20), **TFA/CMV, paramètres émergents.**
- Lancement opérationnel du **SRRE** (Schéma Régional des Ressources en Eau) 3.0.
- Premières études internes sur la **gestion quantitative** de la ressource, concluant sur l'opportunité de lancer la prospection d'une nouvelle ressource sur l'un de nos terrains à Wavre.
- Travaux de construction d'un double réservoir semi-enterré à **Corbais**.

Assainissement des eaux usées

Chiffres clés

98% de taux d'**équipement** en Brabant wallon ; taux de collecte à 86,4 % ; taux d'égouttage de 91,4 % ; 270 km de réseaux **cadastrés** ; 154,2 km d'inspection télévisuelle des réseaux d'égouttage ; 44.444.219 m³ d'eaux usées **traitées** en STEP ; production de 25.302 T de **boues** solides (dont 24.822 T valorisées en agriculture et 480 T en valorisation thermique)

Faits marquants

- **Suivi de travaux** :
  - STEP/collecteurs 9,2M €
  - Égouts/voiries 11,2 M €
- 124 dépotages pour 500 T au centre de regroupement des Produits de Curage des Réseaux d'Assainissement (**PCRA**).
- Phase d'élaboration du modèle industriel de la **Gestion intégrée de l'égouttage** (GIEG) : exploitation des réseaux d'égouttage des Communes de Wavre et d'Ittre (80 km).
- Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage (**AMO**) avec la Commune de Mont-Saint-Guibert pour la gestion de son réseau d'égouttage.
- Inauguration de la Station d'épuration d'Autre-Eglise, mettant en œuvre un nouveau procédé d'épuration biologique par **biodisques/Lit planté de roseaux** (1100 EH), et celle de Bois-Seigneur-Isaac activant un procédé de Lit planté de roseaux (600 EH).

Cycle des déchets

Chiffres clés

- Collecte en moyenne, en porte-à-porte de 94,32 kg/an/habitant de déchets **ménagers résiduels** DMR, et de 22,58 kg/an/hab de déchets **organiques** DO, de 24,6 kg/an/hab de **PMC,** 34,4 kg/an/hab de **papiers-cartons** ;
- 178 kg/an/hab T collectés dans les **recyparcs**, dont 1,53 kg/an/hab de PMC
- 97.497 T de déchets **valorisés** à l'UVE.

Faits marquants

- Atteinte de l'objectif **90/25** pour les 24 communes ayant adopté le changement de fréquence de collecte des DM à une fois toutes les deux semaines : 89 kg/an/hab DM, et 26 kg/an/hab DO.
- Mise en service du système de **contrôle d'accès** informatisé dans les recyparcs.
- **Incendie** Centre de Transfert.
- Début des travaux de la centrale biomasse en partenariat avec **GBES** dans le cadre du projet de valorisation du bois B.
- Construction d'une **dalle de stockage** de 4.800 m² à l'UVE.
- Poursuite de la procédure visant à la construction d'une unité de **biométhanisation**.

Développement économique et territorial

Chiffres clés

6,63 **ha cédés** dans les parcs d'activités économiques (PAE) ; 226 **emplois** générés ; 71.341 m² de **patrimoine immobilier mis en location** pour des Business Centers et Hall-relais ; 23 nouveaux **locataires**.

Faits marquants

- Réalisation des **Diagnostics territoriaux**
- Finalisation des travaux du **boulevard de l'Humanité** à Tubize donnant accès au PAE Clabecq City Business Park
- Finalisation des travaux d'extension du **crématorium** de Champ de Court
- Finalisation de la phase 1 du RIE pour la révision du plan de secteur de la **Sablière**
- Validation par le Gouvernement wallon de la demande de révision du plan de secteur pour **Nivelles C4** et lancement du marché de services pour le RIE
- Poursuite des travaux de rénovation à **Sur le Champ** et de son développement
- Nouvelle identité graphique du **Monnet Innovation Center** (MIC)

Transition numérique et durable

Chiffres clés :

52,5 GWh d'électricité produite (dont 13,69 KWh d'électricité verte) et 39,9 GWh consommés

=> Neutralité énergétique 132 %. Auto production : 30 %

Faits marquants :

- Développement de deux nouvelles offres de service pour les communes : la mission **POLLEC** pour soutenir les plans climat communaux et **DigitalCity** pour piloter la transformation digitale et développer la maturité numérique des pouvoirs locaux
- Lancement du Service **RenoBW** pour guider les communes et soutenir en direct les candidats à la rénovation énergétique.
- Renforcement de la **gestion des risques** au sein d'in BW
- Poursuite du dossier PIPER-BW, actuellement en cours d'analyse par le GRD pour l'accès à la puissance.

Fondation Bâtisseurs d'étoiles

- Marche caritative « **Marcheur au grand cœur** » :
  - 1.486 km de LLN (MIC) jusqu'à Lourdes,
  - Soutenue par in BW à concurrence de 1.000 €.
- **24h vélos Louvain-la-Neuve**
  - 2 équipes in BW
  - 260 tours de 4 kms soit 1.066 km
  - 2.877,16 € reversés à Bâtisseurs d'étoiles
- **Tournoi caritatif Padel Open**
  - 19 collaborateurs et administrateurs
  - 380 € reversés à Bâtisseurs d'étoiles
- **Mon chien ce héros** : 500 €

Rapport de gestion

Principaux risques, incertitudes et opportunités

Risques

- Projet **GUARD** : analyse ESRS & analyses d'impact
- **Absentéisme**
- Réforme des régimes de **pension**
- Suppression potentielle de l'exonération **TVA** pour certaines prestations
- Directive **NIS2**
- Changement **climatique**
- Continuité et sécurisation du **feeder Vivaqua** pour la distribution d'eau potable
- **Installations** : vieillissement / incendies
- Augmentation des coûts de **constructions**
- Accès à la puissance du **réseau électrique**
- Réforme **ZAE 2050**
- Concurrence grandissante dans le **secteur funéraire**
- Site de grand intérêt biologique **SGIB** du PAE « Les Portes de L'Europe » Nivelles Nord : impact potentiel sur les futurs acquéreurs

Incertitudes

- Traitement du contrôle ex-post des coûts 2024 rémunérés sur base d'enveloppes forfaitaires dans le cadre du contrat de service unique avec la **SPGE**
- Evolution des **subventionnements**
- Intégration UVE dans **l'ETS**
- Evolutions **règlementaires**
- Adhésion des communes aux **nouveaux services**

Opportunités

- Transition **numérique, durable** et **énergétique**
- Innovation et collaborations **sectorielles**
- Actualisation de la stratégie wallonne de gestion et de valorisation des **boues** d'assainissement
- Amélioration du service **déchets** (coûts, qualité, durabilité) par le contrôle d'accès recyparcs et l'optimisation des fréquences de collecte
- **Diagnostics territoriaux**
- Dynamique **ZAE 2050**
- Position stratégique du Brabant wallon dans les secteurs innovants.
- Réintroduction période d'**essai**
- Réforme budget **mobilité**

Proposition de décision

Le Conseil communal (provincial), réuni en séance publique,

Considérant que la Commune/ Ville (Province) est actionnaire d'in BW ;

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation et spécialement les articles L1122-10 et L1122-13 (L2212-11 et L2212-22) relatifs aux réunions et délibérations des conseils communaux (conseil provincial) et l'article L1122-30 (L2212-32) relatif aux attributions du conseil communal (conseil provincial) ;

Vu les articles L1523-11 à L1523-14 du même code relatifs aux Assemblées générales des intercommunales ;

Vu l'article L1523-23 du même code stipulant que l'ordre du jour de la séance du Conseil communal suivant la convocation de l'Assemblée générale doit contenir un point relatif à l'approbation des comptes ou un point relatif au plan stratégique ;

Vu l'article 10 des statuts de ladite intercommunale;

Considérant que la Commune/ Ville (Province) a été régulièrement convoquée à participer à l'Assemblée générale du 24 juin 2026 par convocation datée du 18 mai 2026 ;

Considérant que la Commune / Ville (Province) doit être représentée à l'Assemblée générale par cinq délégués, désignés à la proportionnelle, trois au moins représentants la majorité du conseil communal (provincial) ;

Considérant que les délégués rapportent à l'Assemblée générale, la proportion des votes intervenus au sein de leur Conseil et qu'à défaut de délibération du Conseil communal (provincial), chaque délégué dispose d'un droit de vote correspondant au cinquième des actions attribuées à l'actionnaire qu'il représente ;

Vu les points portés à l'ordre du jour de la susdite Assemblée;

Attendu que la Commune/ Ville (Province) souhaite, dans l'esprit du code précité, jouer pleinement son rôle d'actionnaire dans l'Intercommunale; qu'il est opportun dès lors que le Conseil communal (Conseil provincial) exprime sa position à l'égard des points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée précitée;

Attendu que par délibération du Conseil communal (provincial) du X, la Commune/ Ville (Province) a désigné ses délégués à l'Assemblée générale d'in BW, s'agissant de Messieurs et Mesdames X.

Décide :

- de se prononcer comme suit sur le point n° 2 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'in BW association intercommunale relatif aux rapports d'activités et de gestion 2025:

	Voix pour	Voix contre	Abstentions
2. Rapports d'activités et de gestion 2025			

- de charger le Collège communal (Collège provincial) de veiller à l'exécution de la présente décision ;
- de transmettre la présente délibération à l'intercommunale précitée et aux délégués au sein de la susdite intercommunale.